

## **COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MAI 2022**

### DATE ET LIEU DE LA REUNION :

Samedi 21 mai 2022 à la salle des fêtes de Semoutiers, 52000 SEMOUTIERS - MON TSAON.  
Séance ouverte à 10h10 le 21 mai 2022.

ETAIENT PRESENTS : vingt six membres, et treize représentés.

### DEROULEMENT DE LA SEANCE :

Le Président salue M. Patrick Viard, Conseiller Départemental de Haute-Marne (Canton de Chaumont 3), représentant le Président Nicolas Lacroix.

La réunion démarre avec le mot du Président.

### **Rapport moral :**

Concernant les animations, l'année 2021 s'est surtout concentrée sur le deuxième semestre, particulièrement autour du mois de septembre, cela en raison de la situation sanitaire. En effet, une escapade en gare de Veuxhailles pour les membres, a eu lieu à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 septembre. La gare a surtout été ouverte au public lors des Journées du Patrimoine, les 18 et 19 septembre, où deux nouveautés venaient s'ajouter au programme : le samedi soir, projection d'un diaporama sur l'histoire de la ligne 25-7 contre la façade de la gare, devant une trentaine de spectateurs, et, surtout, circulation de deux vélorails en démonstration sur une zone de 700 mètres. Le public a donc pu profiter d'un aperçu gratuit de l'activité que nous offrirons à partir de 2023. Ce week-end a été un succès, car 230 visiteurs se sont succédés sur les deux jours, malgré un dimanche pluvieux, parmi lesquels 160 voyageurs en vélorail. Enfin, une visite-découverte réservée aux membres s'est tenue le 3 octobre, avec une matinée consacrée au Tacot Foulain – Nogent, et une visite de la Ferme d'Antan avec Thérèse et Claude Roze l'après-midi.

Parallèlement, des séances de bénévolat se sont tenues tout au long de l'année (hors périodes de restrictions) en gare de Veuxhailles – Montigny et en ligne, pour réaliser quelques travaux : notamment la réalisation de deux chambres à l'étage, la remise en place de plusieurs pierres de quai éboulées, le nettoyage du Quai n°2, mais également début des travaux de débroussaillage de la voie. Ces actions sur l'emprise SNCF ont été rendus possibles par la signature d'une convention nous permettant d'intervenir pour maîtriser la végétation (hors coupe d'arbres de plus de 4 mètres non tombés au sol).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 4 septembre dernier a délibéré pour l'achat d'une locomotive à vapeur belge qui nous a été proposée, la CA04 du Chemin de Fer à Vapeur des Trois Vallées. Une délégation composée de Christophe Henry, Olivier Sol et Laurent Mouillet s'est rendue sur place le lendemain pour la voir de près et a rendu un verdict favorable. Cette locomotive de type 030 T a donc été acquise par l'association, et se trouve actuellement à Mariembourg, en Belgique.

Au niveau de la Section Modélisme, 2021 a été une nouvelle année difficile, en raison des restrictions sanitaires, et les permanences n'ont pu se tenir de manière convenable, elles n'ont d'ailleurs pu se tenir que sur une petite partie de l'année.

La section compte 11 membres, mais le local, en plus de ne pas permettre la présence d'autant de monde en même temps, est désormais inaccessible le samedi après-midi, jour habituel de la tenue des permanences, car en raison d'une réorganisation la Maison des Associations est désormais fermée sur ce créneau. Des idées ont donc été émises, comme une répartition des adhérents sur deux séances dans la semaine, avec une mise en place en 2022.

Un nouveau local est donc toujours en cours de recherche, mais certaines pistes sont écartées, comme celle de la gare de Bologne, en raison d'un changement de la politique de la SNCF concernant ses espaces inoccupés, ou encore celle d'un local de 50 m<sup>2</sup> dans le quartier du Cavalier à Chaumont, en raison d'un loyer trop élevé. Pour le moment la gare de Bricon reste encore une solution potentielle, mais nous sommes en attente de nouvelles de la part de Nexity, mandaté par la SNCF dans ce dossier.

Sur l'ensemble des activités, environ 1600 heures de bénévolat ont été décomptées, ce qui constitue un chiffre honorable, qui démontre la vitalité de l'association malgré les circonstances défavorables.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

#### **Rapport financier :**

Le rapport financier est présenté par M. Christophe Fèvre, Trésorier de l'association.

Les recettes 2021 s'élèvent à 17 041,00 €, alors que les dépenses s'élèvent à 20 200,22 €. Il en résulte un déficit de 3159,22 €. Par ailleurs une somme de 3 000 € nous appartenant toujours, a été bloquée par le Crédit Mutuel dans le cadre de l'emprunt contracté par l'association (il est à noter que dans le cadre de cet emprunt, quatre membres de l'association se sont également portés garants pour permettre l'acceptation du prêt de la part de la banque). Le détail des dépenses et des recettes est donné par Christophe Fèvre.

Nouveauté cette année, un apport de 10 000 € par le biais d'un emprunt auprès de notre banque a permis de financer la locomotive à vapeur qui a été payée 17 000 €. Les recettes ont été amputées du fait du faible nombre de manifestations effectuées, mais le nombre important de dons compense en partie ce manque à gagner.

Sur 111 membres, 79 étaient à jour de leur cotisation au 31 décembre 2021. Les régularisations ont continué d'augmenter depuis le début de cette année. Il est à noter également un certain nombre de dons en matériel et en documentation, toutes sections confondues.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

#### **Budget 2022 :**

Le budget présenté pour l'année 2022, prend en compte les dépenses habituelles de fonctionnement, mais aussi certains investissements importants pour l'avenir, comme l'achat d'une grange et d'un terrain attenant à Veuxhaules-sur-Aube, pour y abriter la locomotive à vapeur, les vélorails et d'autres petits matériels et outils : 13 000 €, frais de notaire compris, sachant que la parcelle correspondant à la grange sera en location-vente sur une durée de deux ans (à l'issue des deux ans la grange aura été payée 14 500 €). D'autres dépenses importantes sont prévues, comme les différents transports nécessaires à aux transferts de nos matériels sur site : la locomotive à vapeur, le locotracteur de Bologne et les vélorails. Il faudra d'ailleurs régler le solde des vélorails qui se monte à

5 000 €. La première annuité de remboursement de la locomotive à vapeur (1 054,18 €) sera à honorer au mois de novembre. Enfin, le budget alloué à la Section Modélisme reste inchangé, à 400 €.

Dans cette optique, l'association attend sa première grosse subvention, qui se chiffre à 5 000 € et qui doit être octroyée par le Parc National. L'organisation d'un loto et d'un thé dansant doivent également apporter des fonds, mais l'association compte aussi sur l'apport de donateurs, ce qui ne nous empêchera pas d'entamer (ou poursuivre) des démarches pour obtenir d'autres subventions.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à procéder aux démarches d'acquisition de la grange pour une valeur de 14 500 €, et du terrain attenant pour une valeur de 6 000 € maximum.

Le budget 2022 est donc de 31 854,18 €, il est adopté à l'unanimité moins une voix.

### **Projets pour 2022 :**

L'année 2022 reste délicate à gérer au point de vue sanitaire. Les incertitudes concernant l'évolution de la politique de restrictions mettent non seulement au conditionnel la tenue des événements, mais le passif des deux dernières années nous amène à une certaine retenue quant au redémarrage total des activités.

Nous tenterons d'organiser une sortie à déterminer cet été, de préférence en juin, mais possiblement également en juillet, que ce soit une excursion sur un autre chemin de fer touristique, une visite-découverte ou autre, les membres seront sollicités le cas échéant.

Les journées du Patrimoine sont encore incertaines, car la Section Modélisme a sollicité le Conseil Départemental de Haute-Marne pour organiser une exposition dans ses locaux lors de ce week-end (17 et 18 septembre), la réponse est en attente. Dans le cas où l'exposition se tiendrait effectivement, les festivités en gare de Veuxhaullles – Montigny seraient chamboulées, ce qui fait dire aux membres qu'il serait peut-être plus pertinent de repousser l'ouverture de la gare à une autre date, dans l'idéal qui correspondrait avec l'arrivée de la locomotive à vapeur, de manière à fêter dignement l'événement.

Une date que nous souhaitons tous voir certaine est le week-end des 5 et 6 novembre, où nous renouerons (le samedi) avec un loto, puis, le dimanche, nous envisageons d'organiser un thé dansant. A voir en fonction de la disponibilité du ou des musiciens.

Concernant la Section Modélisme, les travaux de construction du réseau « Le Mont Chauve en Buez » vont se poursuivre au rythme de deux séances par semaine, hors périodes de vacances, et nous restons à l'affût en ce qui concerne les possibilités d'emménager dans un nouveau local. Des expositions sont également programmées.

Enfin, le projet du Train des Forges entre Champagne et Bourgogne va se poursuivre avec l'achat d'une grange pour abriter la locomotive à vapeur et les vélorails notamment, et la préparation à l'acheminement de l'ensemble de notre matériel roulant : CA04, locotracteur de Bologne, les huit vélorails qui se trouvent encore en Normandie, mais également la BB 66042, stationnée à Longueau. Parallèlement, les séances de travail sur le terrain vont se poursuivre (aménagement de la gare de Veuxhaullles – Montigny, entretien de la plateforme ferroviaire entre Orges et Veuxhaullles, ...), et les démarches administratives doivent suivre leur cours pour aboutir à une concrétisation au deuxième trimestre 2023. A ce sujet nous connaissons désormais le coût des conventions de transfert de gestion de la ligne : environ 21 000 €.

### **Montant des cotisations**

Il est proposé d'augmenter le montant des cotisations, historiquement très basses pour une association ferroviaire, et qui, malgré tout, le resteront. L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité les tarifs suivants :

- Membre Actif : 15 € ;
- Membres Actifs (couples et familles) : 20 € ;
- Membre Actif (mineur ou étudiant) : 8 € ;
- Membres bienfaiteurs : 15 € ou plus ;
- Membres bienfaiteurs (couples et familles) : 20 € ou plus ;
- Personnes morales : 25 €.

### **Election du Conseil d'Administration :**

Cette année, trois membres sont sortants : Christophe Henry, Christophe Fèvre, et Claude Ansel. Ceux-ci se représentent. Nathalie Henry soumet sa démission. Un candidat supplémentaire se présente : Mewen Naulot. Le vote a lieu et tous sont élus à l'unanimité.

La nouvelle composition du Conseil d'Administration est la suivante : Raphaël Naulot, Frédéric Plantegenet, Etienne Henry, Guénaël Marchal, Olivier Sol, Yann Landré, Christophe Henry, Christophe Fèvre, Claude Ansel et Mewen Naulot.

-

### **Questions Diverses :**

- Il est demandé des précisions concernant les recettes attendues pour le vélorail. Sur une base des résultats d'un vélorail voisin, et avec des prévisions prudentes, la recette attendue est proche des 30 000 € annuels.
- Il est demandé quelles sont les dépenses à prévoir pour exploiter la voie. Concernant le vélorail, il n'y a pas de travaux de voie nécessaire, celle-ci étant en suffisamment bon état pour accueillir des cyclodraisines. En revanche, à plus long terme, il y aura surtout des traverses à remplacer, pour pouvoir rouler sans restriction de vitesse avec des trains de voyageurs. Cela se chiffre à 3 000 traverses environ pour pérenniser durablement la ligne, ce qui constitue le plus gros poste de dépenses du projet (plus de 320 000 €), mais qui pourra constituer un investissement pluriannuel, de manière à absorber les coûts plus facilement.

Heure de fin de la séance : 12h35.

Christophe Henry, le Président

## Annexe : Le mot du Président

*Chères adhérentes, chers adhérents. Après deux années marquées par la pandémie, qui a mis à mal l'ensemble de nos activités, les choses semblent rentrer dans l'ordre en cette année 2022. Restons prudents mais nous pouvons raisonnablement nous projeter un peu plus sereinement que l'année dernière, même si les activités que nous connaissions jusqu'en 2019 peinent à retrouver leur rythme de croisière. Cela n'est pas du qu'à la situation sanitaire.*

*Même si elles ont pris du retard ou ont été ébranlées, nos deux branches principales, que sont, l'activité ferroviaire sur la ligne de Bricon à Châtillon-sur-Seine, et le Modélisme Ferroviaire, ont désormais pris toute leur place, et les bénévoles y consacrent beaucoup de leur temps.*

*Concernant le projet du Train des Forges entre Champagne et Bourgogne dont la Phase 1, le Vélorail des Mineurs, bien qu'il sera une activité à part entière, en est une composante essentielle, nous avons avancé malgré les délais importants qu'imposent les démarches administratives avec la SNCF, qui aboutiront au transfert de gestion de la ligne aux collectivités locales (CC3F d'une côté, CC Pays Châtillonnais de l'autre), dont nous serons les exploitants par le biais d'un jeu de conventions. L'objectif est désormais clair et connu de toutes les parties prenantes : signer dans 11 mois de manière à pouvoir ouvrir le vélorail pour la saison 2023.*

*C'est avec enthousiasme et impatience que nous attendons cet aboutissement, car il sera le fruit d'un travail de plusieurs années, mais nous ne cachons pas qu'il était initialement prévu d'ouvrir cette année, et que l'absence de recettes qui en découle, plusieurs dizaines de milliers d'euros, va nous imposer de trouver d'autres sources de financement, voire de reporter certaines dépenses. Malgré tout certaines d'entre elles, nous en parlerons plus tard, ne peuvent attendre et il va nous falloir honorer nos engagements, qu'ils soient directement ou indirectement financiers.*

*Quoi qu'il en soit, nous avons pu voir les premiers résultats de nos actions, avec un formidable week-end des Journées du Patrimoine l'année dernière, où les visiteurs ont pu avoir un aperçu de ce que sera le Vélorail des Mineurs.*

*Même si j'empiète un peu sur l'année 2022, je tiens à remercier l'Office Municipal des Aînés de Chaumont pour sa participation aux travaux de débroussaillage de la ligne entamés en 2021, travaux auxquels la branche langroise de notre association a également largement contribué, et que je remercie également.*

*En ce qui concerne la Section Modélisme, là encore les difficultés se sont fait sentir, car en plus de la situation sanitaire, la superficie insuffisante de notre local, mais aussi la fermeture de la Maison des Associations le samedi, ont été un réel frein à la reprise de l'activité. Mais nos modélistes ne manquent pas de ressources, car ils ont non seulement réussi à passer outre ces difficultés, mais ils ont en plus réussi à doubler le nombre de séances, en organisant des permanences le mardi et le jeudi. Mais là encore je dépasse les limites de l'année 2021.*

*La Section Modélisme a tout de même pu, l'année dernière, participer aux Journées du Patrimoine en proposant dans la gare de Veuxhaules – Montigny, une exposition sur le thème de la*

*traction diesel. Certains membres ont aussi pu participer à des expositions à divers endroits, même si certaines d'entre-elles ont été annulées, toujours en raison de la situation sanitaire.*

*En fil rouge, se pose toujours la problématique du transfert dans un local plus adapté. Plusieurs pistes ont été évoquées puis écartées, dont celle de la gare de Bologne, qui était pourtant bien avancée, mais qui a du être abandonnée en raison d'un changement de la politique de la SNCF concernant ses locaux vacants. Reste, pour le moment, une piste sérieuse, celle de la gare de Bricon, mais qui ne sera pas mise à disposition gratuitement, si elle aboutit.*

*Enfin, quid de nos autres activités. Effectivement, les trains à grande et à petite échelle prennent beaucoup de temps, mais doit-on pour autant délaissier l'archéologie ferroviaire, les études historiques, la médiathèque associative, qui n'a toujours pas vu le jour malgré la présence d'un fond documentaire important, la photographie, les publications, aussi ...*

*Je ne le crois pas. Mais il faut pour cela un engagement d'un plus grand nombre de personnes, car les bénévoles actuels, dont certains doivent gérer plusieurs activités à la fois, organiser des visites, des stands à des vides-greniers ou des foires (dont vous remarquerez qu'il n'y en a pas de programmés cette année), en même temps qu'ils sont engagés dans une des deux activités principales, et qu'il va y avoir une charge de travail croissante avec la rédaction de documents administratifs ou de sécurité, puis les suivis qui les accompagnent, ainsi que le travail sur le terrain (qui est composé à la fois des travaux courants et des opérations coup de poing), ... tout cela fait qu'il va être difficile de tout concilier, et je souhaiterais réellement un partage plus important des différentes tâches, à l'image de la manière dont a été organisée la journée que nous allons vivre, et dont je remercie les organisateurs.*

*D'une manière plus générale, je remercie les bénévoles de la Section Modélisme et du Train des Forges pour leur dynamisme, ainsi que ceux qui participent à la bonne tenue administrative de l'association. Grâce au travail réalisé, notre association jouit d'une image sérieuse et dynamique, et se pose, au fil du temps, en acteur d'avenir pour notre territoire, nos territoires devrais-je-dire, car la Côte-d'Or est également concernée.*

*Le temps de la concrétisation approche, il nous faut encore être patients, car il nous reste encore des étapes essentielles avant de voir les fruits de notre travail, mais nous allons dans le bon sens et, lorsque nous regardons en arrière, nous pouvons nous rendre compte du travail déjà accompli. Et nous pouvons en être fiers !*

*Chères adhérentes, chers adhérents, je vous souhaite une bonne Assemblée Générale 2022.*

*Le Président  
Christophe HENRY*